



Comité Technique Local du 13 mars 2018

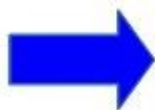
Ce C T L s'est tenu dans les locaux de la Direction Départementale – Immeuble Brassart. Il a débuté à 9 h 30 et s'est terminé à 16 h 00. La présidence a été assurée par M. Michel Roulet, Directeur des Finances Publiques du Pas de Calais , le secrétariat par M. Didier Vermersch et le secrétariat-adjoint par la CGT DDFiP 62, en la personne de M. René Quide.



Ordre du jour

- Approbation du Procès verbal du CTL du 14 décembre 2017
- Budget - opérations immobilières : bilan 2017 et prévisions 2018
- Mise en place de caisses référentes pour dégagement des fonds des comptables de proximité
- Point d'étape sur les permanences mises en place au sein du département
- Point sur les missions pour le SIP de Saint-Omer
- Questions diverses

Organisations
syndicales participant à
ce Comité



Les représentant(e)s de
l'Alliance UNSA – CFTC
DDFiP Pas-de-Calais



Nathalie Jeamart	Lens - Municipale	Experte
Christine Duval	PCE Arras	Experte
Jean-François Waille	CDFP de Beuvry	Titulaire
Gabriel Gaillard	E D R 62	Titulaire



Procès-verbal du CTL du 14 décembre 2017



Reporté sur l'ordre du jour d'un prochain C T L.



Budget : bilan 2017 et prévisions 2018



Il s'agit malheureusement d'un budget qui comme chaque année subit des coupes et des restrictions. Deux différentes parties ont été abordés par la direction au cours du CTL, le bilan 2017 et les prévisions pour 2018. CFTC DDFIP 62 vous donne donc ci-dessous les éléments fournis par la direction pour ces 2 parties.

1° : bilan 2017

La DDFIP du Pas De Calais a reçu 10.032.647 € en AE (autorisations d'engagement) et 6.050.271 € en CP (crédits de paiement) au titre de sa dotation globale de fonctionnement en 2017.

Ci-dessous, quelques dépenses significatives de 2017

Travaux d'entretiens immobiliers :

remplacement de pompes sur chaudières à Montreuil, Lillers et Paierie: 11 200 €

remplacement de la climatisation LTI de Brassart : 4 500 €

vérifications des installations électriques : 3 800 €

amélioration de l'éclairage des accueils : 14 000 €

réparations des équipements cantines Lens et Diderot : 3 700 €

réparation de sanitaires sur Diderot et Lens : 6 200 €

ADAP Lievin, Bruay et Bapaume : 6 000 €

travaux d'aménagement du site de Boulogne Aumont : 9 600 €

travaux sur le transformateur Boulogne Aumont : 26 000 €

divers travaux de menuiseries extérieures : 21 300 €

barrière de Béthune : 15 000 €

aménagement de la trésorerie de Vimy : 5 700 €

divers travaux d'espaces verts : 18 600 €

Le matériel informatique

Augmentation de la dépense de matériel informatique de 143 000 € par rapport à 2016

- Achat de 540 PC fixes : 145 500 €
- Achat de 700 écrans : 80 065 €
- Commande de 35 portables: 14 613 €

Matériel logistique

- Achat 10 sèche mains : 3 900€
- Distributeurs de tickets Longuenesse: 1719€
- Achat Ampoules et lampes : 9 000 €
- Achat imprimantes spécifiques à étiquettes pour le SPF de DIDEROT: 3 992 €
- Achat petit matériel Cadastre : 700 €

Véhicule

Commande d'un véhicule utilitaire en remplacement du véhicule utilisé sur l'arrondissement de Boulogne :18 232 € en autorisation d'engagement.

La livraison aura lieu prochainement.

Mobilier

Commande de 126 fauteuils : 24 192 €

les frais de déplacement

1.018.555 € soit 4,19 % de moins que 2016.

les dépenses d'affranchissement

La dépense relative à l'affranchissement s'élève à 1.437.689 € contre 1.601.669 € en 2016. En 2017 il a été possible de payer les factures jusqu'en novembre 2017 compris. La baisse est le résultat conjugué de la centralisation du courrier, de l'utilisation de Clic ESI et de la diminution du volume de courrier hors Clic Esi.

les dépenses d'énergie

Les dépenses d'énergie (factures payées sur le budget + refacturations de la centrale) sont en légère hausse de 3,41 %

les dépenses de nettoyage

Les dépenses de nettoyage sont en forte augmentation. L'évolution s'explique par l'augmentation du nombre de sites faisant appel à l'externalisation de la prestation de nettoyage en raison du non remplacement des Berkani qui partent en retraite. Une fois de plus, le non-remplacement des départs en retraite a un impact réel et direct sur notre quotidien.

les dépenses de téléphonie

Les dépenses de téléphonie sont en baisse en raison du nouveau marché SFR en service depuis fin 2016 et du suivi des lignes non utilisées (suspension puis suppression).

Dépenses pour l'action sociale :

Des subventions d'équilibre à hauteur de 203 401 € ont été allouées aux associations des restaurants administratifs de CALAIS, LILLERS, BRUAY LA BUISSIÈRE, SAINT-POL-SUR-TERNOISE, ARRAS et MONTREUIL afin de compenser le coût des charges de personnels. A titre de comparaison, les subventions d'équilibre 2016 se sont élevées à 190 174 €.

P3

Aménagement d'un poste de travail d'un agent atteint d'un handicap (acquisition d'un afficheur braille) : 5 870 €
Formation au logiciel JAWS pour une personne malvoyante: 628 €
Au total, ces dépenses s'élèvent à 209 899 €. Pour mémoire, les crédits alloués en 2016 au titre des dépenses d'action sociales se sont élevés à 211 678 €.

2° : les prévision de 2018

Entretien courant : 137 500 €

Achat de matériels informatiques: 440 PC et 35 ordinateurs portables 135 800 €

Achat de mobiliers : renouvellement d'une partie des sièges pour 10 000 €

Transports de fonds : 106 000 €

Dépenses de fournitures et produits d'entretien : 12 738 €

Le ratio « papier, fournitures de bureau et produits d'entretien » 2018 est calculé pour une dotation de 76 € par agent. Il a été établi sur la base des emplois implantés au 31/12/2017. Il était de 75 € par agent en 2017. Le ratio papier reste inchangé par rapport à 2017 et s'élève à 29 € par agent.

Pour l'immobilier, certaines opérations sont prévues en 2018, soit :

mesures correctives nécessaires à l'arrêt de la dégradation des sols amiantés
remplacement du SSI de Saint-Pol
étude pour la mise en conformité des ascenseurs de Foch
étanchéité des toitures terrasses et travaux connexes de l'immeuble de la rue du Crinchon à Arras
diagnostic amiante avec estimation des travaux pour désamiantage des sols de Calais Descartes

Les opérations suivantes ont reçu un accord de principe

Site	Nature des travaux	montant
ARRAS DIDEROT	Travaux pour transfert du transformateur (sous réserve du retour sur investissement)	60 000 €
ARRAS CRINCHON	Mise en conformité électrique et incendie (sous réserve)	10 000 €
LILLERS	Etude pour réfection des façades et des menuiseries extérieures	8 500 €
Trésorerie de Berck	Étude de faisabilité pour mise en conformité électrique et incendie (sous réserve)	7 000 €
LILLERS	Étude pour mise en conformité électrique et incendie (sous réserve)	7 200 €
HENIN-BEAUMONT	Etude pour remplacement des menuiseries extérieures	8 500 €
ARRAS FOCH	Etude pour isolation des façades	8 500 €
LENS	Désamiantage (sous réserve)	64 000 €



Caisses référentes pour le dégagement des fonds



La direction a rappelé qu'il est possible pour un comptable d'effectuer les approvisionnements et les dégagements auprès d'un autre poste comptable et souhaite donc mettre en place des caisses référentes. **On perçoit parfaitement bien le désir et la volonté de l'administration de fusionner ou fermer des postes comptables ... C'est flagrant !!!**

Selon elle, cette solution doit notamment être envisagée dès que des postes sont situés à proximité et que le comptable qui réceptionnera les fonds dispose d'une prestation de collecte par transport de fonds. La DDFiP 62 stipule donc que les enjeux liés à la sécurité des agents, des convoyeurs de fonds et des usagers imposent de s'assurer de la conformité des conditions de mises en œuvre des dégagements des fonds au regard de la réglementation et des orientations visant à réduire l'utilisation des espèces.

La caisse référente se définit comme un site sécurisé et adapté permettant de rationaliser la gestion des dégagements. La concentration de flux d'espèces sur des caisses référentes mises aux normes permet d'offrir des conditions de sécurité optimales.

Le calendrier de démarrage des trois premières caisses référentes est prévu le 15 avril 2018. Le bilan des conventions sera fait après six mois de fonctionnement des caisses référentes, et au plus tard le 15 novembre 2018.



Point sur les permanences du département



Dans sa documentation, la direction a rappelé que la permanence est une mesure d'accompagnement qui peut être mise en place en concertation avec les élus locaux, notamment lors de la fermeture d'un poste comptable de la DDFiP dans une commune.

Toujours selon elle, elle a vocation à maintenir une proximité avec les usagers particuliers et les collectivités pour des opérations simples.

Pour faire plus simple, nous dirons que : « si pas de fermeture de poste, pas de permanence ». En outre oser dire « Elle a vocation à maintenir une proximité avec les usagers », c'est vraiment se moquer des usagers. Car, côté proximité, le plus simple, c'est de ne pas fermer le poste !!!

La DDFiP du Pas-de-Calais compte 5 permanences en 2018 : Auxi-le-Château, Avion, Isbergues, Hucqueliers, et Rouvroy, après que la commune en a été informée.

La permanence de Théroutte a été fermée le 31 décembre 2017, compte tenu de sa faible fréquentation.

Dans la majorité des cas, les collègues assurant les permanences n'ont pas de connexion informatique et ne peuvent donc pas accéder aux applications professionnelles. De plus il n'y a pas d'encaissement en liquide.

La permanence d'Avion est un cas particulier. Elle est assurée par deux collègues, qui ont les ordinateurs portables leur donnant accès à nos applications professionnelles, Ils gèrent également les paiements en espèces. 2622 personnes ont été accueillies en 2017, sur 40 demi-journées, soit une moyenne de 66 personnes par session. L'activité de cette permanence est essentiellement orientée vers la délivrance de bons de secours,

Nous avons voté « Abstention »



**Point sur l'activité du
SIP de Saint-Omer**



Il s'agit d'un point sur le SIP de Saint-Omer qui a été demandé par une organisation syndicale et accepté par toutes les autres. La direction a donc fourni aux membres du CTL un bilan professionnel complet du SIP de Saint-Omer qui, d'un aspect purement professionnel, est un SIP tout a fait normal.

Malheureusement, d'un aspect humain sur le SIP de Saint-Omer, il y a une ambiance particulièrement complexe et détestable qui est reconnue par la DDFiP du Pas-de-Calais ainsi que toutes les organisations syndicales de notre département,. De nombreux collègues souffrent de ce triste état de fait qui dure et existe depuis des années. Et, nous n'avons quasiment pas d'espoir de voir un jour cette triste et pénible situation s'améliorer, sauf en cas de départ d'une certaine personne...

Parité



L'ensemble des participant(e)s : 26 personnes soit 61 % de femmes et 39 % d'hommes

La Direction : 8 personnes soit 62 % « et 38 % «

Les syndicats : 18 personnes soit 61 % « et 39 % «

CGT : 100 % Hommes

FO : 67 % femmes et 37 % hommes

SFP : 83 % « et 17 % «

Nous : 50 % « et 50 % «